

# Groisy | Se réconcilier avec sa mairie

Rénovation énergétique et extension de la mairie

312 route du Chef-lieu, 74570 Groisy

L'actuelle mairie de Groisy, dont le déplacement a été maintes fois discuté, assume enfin sa place. Sa réhabilitation assoit son statut d'édifice de la vie démocratique, faisant le lien entre les époques et son paysage environnant. La commune de Groisy s'échelonne entre 400 et 900 mètres d'altitude. Elle constitue une extrémité du plateau des Bornes, avec un gradient du plus urbain dans la vallée – où se trouve le Plot, hameau historique – au plus rural sur le plateau des Bornes. La mairie se situe à mi-hauteur, à l'orée du chef-lieu, qui domine le site orienté vers le sud. Le bâtiment est l'ancienne école du village, datant des années 1960.

La mairie y a été installée vingt ans après, provisoirement à l'origine. Les études réalisées pour son déplacement ont ensuite parlé : la mairie restera là où elle est, ce qui devra s'accompagner d'une réelle amélioration de ses qualités architecturales. Au départ, le programme se limitait à des exigences de performances énergétiques, d'accessibilité et de confort, en prévoyant un changement des menuiseries et une isolation par l'extérieur. Finalement, la maîtrise d'œuvre représentée par Favre & Libes architectes y voit aussi l'occasion de transformer et révéler les façades, tirer parti de l'existant et ouvrir un dialogue avec le paysage environnant.



## Nouveaux regards vers le paysage

La situation de la mairie en balcon au-dessus de la vallée offre des vues remarquables. L'architecte a dès lors proposé une réorientation des flux piéton et voiture autour de l'édifice afin d'atténuer l'effet insulaire de la mairie, et de préserver les vues vers le paysage.

Finalement, c'est un édifice qui engage un dialogue différent selon ses orientations. Vers le sud, le bois est plus présent et les éléments répondent aux exigences d'ombrage : encadrement et casquette allient esthétique et fonctionnalité. Du côté du chef-lieu au nord, le minéral du parement pré-existant et le bois grisé d'un ton approchant s'accordent avec l'enduit clair. Sur la façade ouest, la seule grande ouverture créée répond à celles des étages, soulignées par un large encadrement d'aluminium en prisme vers le paysage. Cette attention se décline à l'intérieur, avec la pièce maîtresse que constitue le salon des mariages, dont l'angle vitré nouvellement percé offre une plongée dans le paysage.

## Nouveaux regards sur le bâti

Les enjeux de cette rénovation étaient de redonner à voir à la fois les éléments du contexte environnant depuis l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, mais aussi sa structure initiale, mal-aimée et dont la lecture était rendue plus complexe par

le passage du temps. Pour ce faire, l'architecte a fait usage d'une écriture simple : un socle marqué, une structure porteuse tramée mise à jour en la prolongeant jusqu'en haut. La trame ainsi marquée élance le bâtiment. Pour créer une séquence au sein de la trame verticale, les ouvertures ont été soulignées par des encadrements en aluminium laqué, au ton accordé avec la toiture et sa sous-face. Dans les étages en façade, les éléments de balcon ont été retravaillés, dont un en saillie supprimé, de même que le rythme des évidements. Plus encore, il s'agissait d'identifier le caractère institutionnel du bâtiment, ancrer son rôle sociétal et démocratique. L'entrée a ainsi été habillée de bois, devenant ainsi un signal, de même que le balcon de la salle du conseil, couvert d'une ré-sille de bois.

## Une rénovation sobre et épurée

Plutôt que de faire table rase, le parti pris a été de travailler avec le déjà-là et l'optimiser. Les employés ont été associés au processus afin de garantir leur confort : ainsi, le balcon enveloppé d'un mantelage devient-il une loggia intime pour les pauses, les vitres le long du couloir desservant les bureaux font-elles entrer une lumière naturelle bienvenue.

Dans une optique d'épurer le dessin de l'édifice, les matériaux ont été unifiés et réduits au pare-

ment pierre initialement présent, associé à un bois à la couleur neutre, et certaines ouvertures soulignées d'aluminium laqué, comme la toiture de zinc prépatiné. Le travail avec un coloriste se laisse deviner dans ce genre de détails. Les matériaux intérieurs, sobres et économiques, sont judicieusement choisis.

Les exigences de sobriété énergétique n'ont bien sûr pas été mises de côté, le chauffage au fioul a été remplacé par une pompe à chaleur et 100 m<sup>2</sup> de toiture ont été recouverts de panneaux solaires photovoltaïques.

## Une heureuse intuition

Outre la percée de l'angle de la salle des mariages, l'autre intervention conséquente concerne la salle du conseil, pour laquelle la dalle des combles a été ouverte afin d'offrir sur une partie un volume toute hauteur. Ici, l'architecte a suivi une intuition, pour un résultat très remarqué. Bien que l'espace ainsi obtenu soit très vaste, la différence de hauteur de plafond permet de compartimenter l'espace, qui peut accueillir une réunion en plus petit comité dans la partie basse, et jusqu'à 50 personnes dans la totalité. Le mobilier vient remplir son double rôle, il partitionne l'espace et construit son unité, notamment le bar qui file avec élégance depuis l'entrée. Quand rénovation ne rime pas avec renoncement...



### MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Groisy

#### ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Favre & Libes architectes** | Économiste : MOE EXE / OPC :  
Lionel Bertinotti | BET Structure : **BE Plantier** | BET Fluides : **Fluidicimes**

SURFACE DE PLANCHER 568 m<sup>2</sup> | COÛT DES TRAVAUX :  
1 152 000 € HT | DÉBUT DU CHANTIER 11/2021 | MISE EN SERVICE  
09/2024